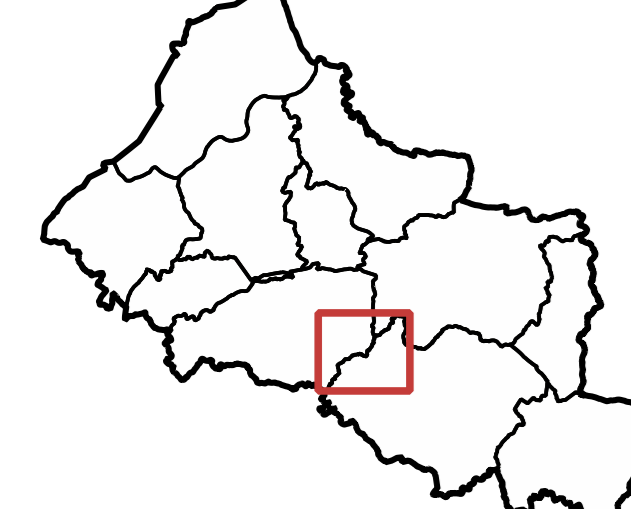


REGLEMENT GRAPHIQUE



Prescrit le 16 / 11 / 2017  
 Approuvé le 15 / 02 / 2024  
 Approuvé le .....  
 Annexé à la délibération,  
 Monsieur le Président,



Challans - 1 / 7





**Légende**

■ Limite communale  
 ■ Bât Dur  
 ■ Bât Léger  
 ■ Parcelle  
 ■ Espace Proche du Rivage  
 ■ Immeuble remarquable protégé  
 ■ Espace public remarquable protégé  
 ■ Élément de petit patrimoine remarquable protégé  
 ■ Espace public remarquable protégé  
 ■ Immeuble remarquable protégé  
 ■ Site bâti remarquable protégé  
 ■ Secteur remarquable protégé  
 ■ Zone Humide protégée

**PRESCRIPTIONS**

**Éléments de patrimoine (Art. L151-19 Code Urbanisme)**

- ▲ Immeuble remarquable protégé
- ▲ Élément de petit patrimoine remarquable protégé
- ▲ Espace public remarquable protégé
- ▲ Immeuble remarquable protégé
- ▲ Site bâti remarquable protégé
- ▲ Secteur remarquable protégé

**Éléments de paysage et de continuité écologique (Art. L151-23 Code Urbanisme)**

- Arbre ou groupe d'arbres remarquable protégé
- Aligement d'arbres protégé
- Zone protégée

**Secteurs couverts par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)**

- Secteur concerné par une OAP Sectorielle
- OAP thématique sur l'ensemble du territoire :
- OAP thématique "Commerce"
- OAP thématique "Intensification et Mixte urbaines"
- OAP thématique "PCAET"
- OAP thématique "TVB et Lisières Urbaines"

**Autres prescriptions**

- ★ Changement de destination au titre de l'article L151-11 du Code de l'urbanisme
- Linéaire commercial au titre de l'article L151-16 du Code de l'urbanisme
- Espace Boisé Classé protégé au titre de l'article L113-1 du Code de l'urbanisme
- Emplacement réservé au titre de l'article L151-41 du Code de l'urbanisme
- Secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol au titre de l'article R151-34 du Code de l'urbanisme

**ZONAGE**

- U : Zone urbaine mixte
- Ua : Secteur cœur de bourg ou péri-centrale Challans
- Ub : Secteur Challans cœur de ville
- Uc : Secteur Challans Bonne Fontaine
- UE : Zone urbaine à vocation économique
- UEao : secteur Parc Actif/Océan
- UL : Zone urbaine à vocation d'équipements d'intérêt collectif
- UT : Zone urbaine à vocation touristique
- 1AU : Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- 1AUE : Zone à urbaniser à vocation économique
- 1AUEC : Secteur dédié aux activités commerciales
- 1AUL : Zone à urbaniser à vocation d'équipements d'intérêt collectif
- 1AULes : Secteur dédié à l'enseignement et à la santé
- 1AUT : Zone à urbaniser à vocation touristique
- N : Zone naturelle et forestière
- Np : Secteur naturel protégé
- Nn : Secteur naturel remarquable
- Nrx : Secteur naturel remarquable interdit à l'aquaculture marine
- NE : STECAL à vocation économique
- NGV : STECAL à vocation d'accueil des gens du voyage
- NT : STECAL à vocation touristique
- NDM : Zone naturelle du domaine public maritime
- A : Zone agricole
- Aeo : Secteur agricole dédié aux ENR de type éolien
- Aep : Secteur agricole situé dans les espaces proches du rivage
- Aepc : secteur agricole situé dans les EPR dédié à l'aquaculture marine
- Aepx : Secteur agricole situé dans les EPR interdit à l'aquaculture marine
- Ap : Secteur agricole protégé
- AE : STECAL à vocation économique
- AL : STECAL à vocation d'équipements d'intérêt collectif
- APV : STECAL dédié aux ENR de type panneaux photovoltaïques
- AT : STECAL à vocation touristique

0 250 500 m

**LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES**

Commune	N°	Libellé	Bénéficiaires	Surface (m²)
Challans	01	Aménagement d'une aire de stationnement	Commune	2248
Challans	02	Aménagement d'une liaison piétonne	Commune	252
Challans	03	Aménagement de voirie	Commune	503
Challans	04	Aménagement de voirie	Commune	1274
Challans	05	Aménagement de voirie	Commune	1438
Challans	06	Aménagement de voirie piétonne	Commune	192
Challans	07	Bassin d'orage	Commune	197230
Challans	08	Bassin d'orage	Commune	5957
Challans	09	Bassin d'orage	Commune	4020
Challans	10	Bassin d'orage	Commune	7971
Challans	11	Bassin d'orage et cheminement piéton	Commune	34236
Challans	12	Cheminement piéton	Commune	816
Challans	13	Cheminement piéton	Commune	2323
Challans	14	Cheminement piéton	Commune	1919
Challans	15	Cheminement piéton	Commune	952
Challans	16	Cheminement piéton	Commune	477
Challans	17	Cheminement piéton	Commune	4344
Challans	18	Cheminement piéton	Commune	1213
Challans	19	Cheminement piéton et/ou cyclable	Commune	461
Challans	20	Cheminement piéton et/ou cyclable	Commune	2323
Challans	21	Création d'un Cheminement piéton et/ou cyclable	Commune	2132
Challans	22	Création de parking	Commune	1165
Challans	23	Création de parking	Commune	2223
Challans	24	Création de parking	Commune	20004
Challans	25	Parcours d'attente de projet d'aménagement global pour équipement de loisir et culture	Commune	14266
Challans	26	Transformateur électrique	Commune	562
La Chapelle	27	Équipement d'intérêt général	Commune	110172
Salteraine	28	Aménagement d'un carrefour	Commune	327
Salteraine	29	Aménagement d'un carrefour	Commune	8781
Salteraine	30	Extension du siège de Challans Gois Communauté	Communauté de communes	1790

